

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 18/06/2024  
Reçu en préfecture le 18/06/2024  
Publié le 18/06/2024  
ID : 007-210701579-20240617-DB\_036\_CM170624-DE



Séance du Conseil Municipal du 17 juin 2024 - 18 h 00 – convocation du 11 juin 2024

DÉLIBÉRATION N° 24-036

DEMANDE DE SUBVENTION ATOUT RURALITÉ – ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 23-067 DU 11 DÉCEMBRE 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la volonté d'acquérir des parcelles situées en zone naturelle afin de venir enrichir la forêt communale confiée à l'ONF dans le cadre de l'application du régime forestier. Les parcelles F48 et F51 appartenant à Messieurs ALLIGIER ainsi que les parcelles F49 et F50 appartenant à M.P. DURAND sont au cœur de la forêt et peuvent bénéficier d'une subvention dans le cadre d'ATOUT RURALITÉ. Les offres faites à l'ensemble des propriétaires ont été acceptées.

Monsieur le Maire propose de demander donc une subvention au Département de l'Ardèche dans le cadre d'Atout Ruralité - investissement local de 40 % pour ces deux parcelles de superficie totale de 40 812 m<sup>2</sup> d'une valeur d'achat de 10 203 €.

Nature des dépenses	Montant HT	Financement sollicité	Montant subvention	%
Travaux		Département de l'Ardèche	4 081.20	40
Acquisitions foncières et immobilières	10 203	Etat:		
Autre (études préalables, frais d'ingénierie, frais de notaire...)		Région:		
		Autre:		
		Autofinancement:	6 121.80	60
<b>TOTAL</b>	<b>10 203</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 203</b>	<b>100</b>

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **APPROUVE** la demande de subvention au Département de l'Ardèche dans le cadre d'Atout Ruralité -investissement pour l'acquisition de ces 4 parcelles.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la demande de subvention.

- **TRANSMET** un exemplaire de la délibération à Madame la Préfète de l'Ardèche pour visa, à Monsieur le Président du Département de l'Ardèche ainsi qu'au Comptable Public pour sa comptabilité.

**Présent(s)** : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL  
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ~~ROUX~~  
Formant la majorité des membres en exercice

**Procuration** :

**Absent(s)** : M. ROUX

**Secrétaire de Séance** : M. P. MENARD

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14
Votes POUR : 14
Votes CONTRE : /
Abstentions : /

Le Maire,

Eric CUER



Le secrétaire de séance,